

Chers Anciens Administrés,

Les habitants de Vimarcé m'ont accordé leur confiance pendant 51 années. C'est pourquoi, ne pouvant pas laisser passer ce papier que tous ont lu dernièrement, j'ai tenu à ce qu'ils puissent juger en âme et conscience des problèmes qui se sont posés, et des réalisations qui ont été effectuées pendant cette période. Voici donc un rapport d'activités, succinct certes, mais dont chacun pourra vérifier l'exactitude dans le registre des compte-rendus de séances à la mairie, et y chercher des compléments d'informations.

- 1925 ELECTRIFICATION adhésion au Syndicat**
- 1927 Le Bourg est électrifié**
- 1954 Fin d'Electrification de la Commune**
- 1950 EAU Adhésion au Syndicat des 3 Communes**
- 1952 Eau dans le bourg, plus quelques extensions**

Monsieur de Gastines est entré au conseil municipal en avril 1953 seulement.

Pourquoi alors affirmer que «la seule réalisation dans cette commune pendant plus de vingt ans de mandat (1925-1950) a été l'achat d'une horloge publique».

Pourquoi insinuer qu'en l'absence d'un seul conseiller municipal, l'extention du service d'eau n'aurait pas été poursuivie à une cadence convenable.

Pourquoi insister mensongèrement sur des problèmes de voirie, qui n'ont d'ailleurs pas été toujours faciles à résoudre ?

A ce sujet, je proteste énergiquement contre la diframation qui prétend que je suis intervenu auprès du service de la conservation des sites à propos du chemin de Courtaliéru. Quant à mon fils je me demande quel role il aurait pu jouer dans cette histoire puisqu'il n'était pas conseiller municipal à l'époque.

Toujours en ce qui concerne mon fils, c'est en ma présence que Mr de Gastines a sollicité sa candidature aux élections municipales et je puis certifier que contrairement à certaines affirmations mensongères, il n'a été question à aucun moment de l'élection du Maire. Aussi je suis ulcéré que l'on ait osé trahir avec autant de sans-gêne le secret du vote, en exigeant de certains conseillers qu'ils rendent des comptes à la suite de l'élection du Maire le mercredi 24 mars.

Est-il utile d'en ajouter encore ? Nous avons simplement essayé, les conseillers municipaux et moi, pendant plus de 50 ans, dans la mesure des crédits disponibles, de gérer au mieux les intérêts commune.

Aussi je n'ai pas besoin de confession publique.

Le silence étant le plus profond des mépris, je préfère me taire plutôt que d'essayer de répondre, et d'être obligé de le faire très longuement, à tout ce tissu de mensonges et de calomnies vous laissant juger vous-mêmes.

JEAN D'ABOVILLE
ancien Maire de Vimarcé